



CHSCT de la DFPE du 30 novembre 2021 Lettre d'ouverture de la CFTC

Monsieur le Président, Madame la conseillère, Mesdames, Messieurs,

Une fois n'est pas coutume, puisqu'il est question aujourd'hui de conditions de travail, la **CFTC** appelle votre attention sur celles des suppléant.es / expert.es au cours de nos instances.

Ces 2 dernières années, les instances s'étant en grande partie tenues à distance, nous avons un peu perdu l'habitude de conditions d'exercice un peu « spartiates » pour certains, certaines d'entre nous.

Sans revenir sur l'inconfort lié au problème de chauffage qui nous a toutes et tous réfrigéré.es lors de la séance du CT du 23 novembre 2021, nous alertons sur le risque de TMS notamment, pour celles et ceux qui sont élu.es / mandaté.es ou viennent apporter leur expertise pour défendre les conditions de travail du collectif.

En effet, seul.es les titulaires prenant part au vote ou les suppléants.es appelé.es à voter en remplacement d'un titulaire absent, peuvent se tenir autour la table.

Les suppléants, suppléantes ne prenant pas part au vote et les experts / expertes se tiennent donc sur le « banc touche » pour de longues heures de discussions sans avoir aucun support pour poser leurs dossiers, documents de travail et prendre de notes.

Avouons qu'écrire ou utiliser un ordinateur portable en équilibre sur ses genoux en ayant les documents de travail, les sujets d'interventions posés au sol à côté de soi n'est pas une situation de travail optimale.

**La CFTC sollicite donc pour chacun, chacune des participants aux débats
une installation qui permette un confort de travail identique et digne
des enjeux de prévention qui nous réunissent.**

Je vous remercie de votre attention.

La CFTC aux côtés de tous les agents

